

Réservation indispensable :

Veillez compléter le coupon réponse ci-après et le retourner **au plus tard le 6 janvier 2025** à l'AAFU

Les inscriptions de dernière minute ne pourront être satisfaites.

N'oubliez pas de vous munir de votre laissez-passer, ou, à défaut, d'une pièce d'identité.

COUPON-REPONSE

A retourner à AAFU – UNESCO – Bâtiment B.VI bis – Bureau 205 –
1, rue Miollis, 75732 Paris Cedex 15,

- accompagné d'un chèque à l'ordre de l'AAFU
- ou
- effectuer un virement bancaire sur le compte suivant :

IBAN : FR76 3000 3033 0100 0372 9106 510

BICS : SOGENFRPP

Date du virement : _____

NOM et PRENOM

.....

Accompagné(e) de

Tél.....

Portable.....

E-mail

Je participerai au déjeuner de la Nouvelle Année de l'AAFU
au restaurant de l'UNESCO, le mercredi 15 janvier 2025

Prix par personne : 65,00 € x..... : = _____

Si vous ne pouvez pas venir, prière de nous en informer le 6 janvier 2015 au plus tard, au-delà, aucun remboursement ne pourra être effectué.

Date :

signature :